

SESSION D'UNE ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

DATE : Mercredi 20 mars 2019
HEURE : 19 heures
LIEU : Salle du conseil, centre administratif / MRC de Memphrémagog

À LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS :

Jacques Demers, préfet
Nicole-Andrée Blouin, conseillère, Ste-Catherine-de-Hatley
Marie Boivin, Canton d'Orford
Francine Caron-Markwell, Canton de Stanstead
Philippe Dutil, Stanstead
Denis Ferland, Hatley
Vincent Gérin, Ayer's Cliff
Vicki-May Hamm, Magog
Luc Lamontagne, St-Benoît-du-Lac
Yvon Laramée, Eastman
Patrick Leblond, Stukely-Sud
Lisette Maillé, Austin
Jacques Marcoux, Canton de Potton
Michael Page, North Hatley
Martin Primeau, Canton de Hatley
Michèle Turcotte, Saint-Étienne-de-Bolton
Richard Violette, Ogden

également présents : Guy Jauron, secrétaire-trésorier
Alexandra Roy (chargée de projets)

était absente : Joan Westland-Eby, Bolton-Est

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture et présences
2. Lecture, si demandé, et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture, si demandé, et adoption du procès-verbal du 20 février 2019
4. Affaires découlant du procès-verbal du 20 février 2019
5. **ÉVALUATION**
 - 5.1 Rapport sur la tenue à jour des rôles d'évaluation
6. **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL**
 - 6.1 Dossiers économiques
 - 6.1.1 Rapport d'activités
 - 6.1.2 Projet dans le cadre du programme *Mobilisation-diversité* (MIDI)
 - 6.2 Dossiers culturels
 - 6.2.1 Rapport d'activités
 - 6.2.2 Approbation des projets - Programme de soutien financier aux initiatives culturelles locales de la MRC
 - 6.3 Fonds de développement des territoires (ruralité)
 - 6.3.1 Rapport d'activités
 - 6.3.2 FDT 2019-2020 / Adoption
 - 6.3.2.1 Priorités annuelles d'intervention
 - 6.3.2.2 Politique de soutien aux entreprises
 - 6.3.2.3 Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie
 - 6.4 Transport collectif et adapté
 - 6.4.1 Rapport d'activités
 - 6.4.2 Système de transport intelligent dans le cadre du projet de la région de l'Estrie, le cas échéant
 - 6.5 Développement social
 - 6.5.1 Rapport d'activités

- 7. AMÉNAGEMENT**
 - 7.1 Rapport d'activités
 - 7.2 Règlement 19-18-1 modifiant le schéma d'aménagement
 - 7.2.1 Présentation du règlement
 - 7.2.2 Avis de motion (le cas échéant)
 - 7.3 Règlement 19-18-2 modifiant le schéma d'aménagement
 - 7.3.1 Présentation du règlement
 - 7.3.2 Avis de motion (le cas échéant)
 - 7.4 Règlement 19-18-3 modifiant le schéma d'aménagement
 - 7.4.1 Présentation du règlement
 - 7.4.2 Avis de motion (le cas échéant)
 - 8. DÉVELOPPEMENT DURABLE**
 - 8.1 Rapport d'activités
 - 9. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 9.1 Sécurité incendie
 - 9.1.1 Rapport d'activités
 - 9.1.2 Adoption du rapport annuel 2018, le cas échéant
 - 9.2 Protection policière
 - 9.2.1 Rapport d'activités
 - 10. ADMINISTRATION**
 - 10.1 Comptes à payer
 - 11. DIVERS**
 - 12. CORRESPONDANCE**
 - 13. PÉRIODE DE QUESTIONS**
 - 14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**
-

OUVERTURE ET PRÉSENCES

Le préfet, Jacques Demers, souhaite la bienvenue au public et aux membres du conseil. Puis il procède à l'appel des présences.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE NICOLE-ANDRÉE BLOUIN
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER JACQUES MARCOUX
ET RÉSOLU**

99-19

Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 20 FÉVRIER 2019

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MICHÈLE TURCOTTE
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER DENIS FERLAND
ET RÉSOLU**

100-19

Que le procès-verbal de la séance du 20 février 2019 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ

AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU 20 FÉVRIER 2019

Aucun item n'est discuté.

ÉVALUATION

RAPPORT SUR LA TENUE À JOUR DES RÔLES D'ÉVALUATION

Le secrétaire-trésorier dépose le rapport de tenue à jour des rôles d'évaluation foncière pour le mois de février 2019.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL

DOSSIERS ÉCONOMIQUES

Rapport d'activités

La conseillère Vicki-May Hamm présente le rapport d'activités. Elle rappelle que deux chantiers se déroulent simultanément dans le dossier de déploiement d'internet haute vitesse, soit l'identification des principes fondateurs et la caractérisation du territoire. La cuvée 2019 du Défi OsEntreprendre semble très prometteuse; la moitié de la quarantaine de candidatures déposées en Estrie proviennent de la MRC de Memphrémagog. La MRC de Memphrémagog était présente au salon Priorité-Emploi de l'Estrie, qui s'est tenu les 15 et 16 mars derniers à Sherbrooke.

Projet dans le cadre du programme Mobilisation-diversité (MIDI)

Considérant l'appel de propositions du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) au programme *Mobilisation-diversité* ;

Considérant que l'appel de propositions vise à établir des partenariats avec des collectivités mobilisées qui souhaitent agir à l'égard des enjeux de la diversité et de l'immigration et qui connaissent notamment des perspectives d'emploi favorables ou font face à des raretés de main-d'œuvre ;

Considérant qu'un projet actuellement en cours à la MRC de Memphrémagog issu du programme *Mobilisation-diversité* se terminera le 31 mars 2019 ;

Considérant la possibilité de poursuivre le projet dans le cadre du même programme pour une année supplémentaire ;

Considérant que l'appel de propositions vise à signer une entente sectorielle d'une année couvrant 50 % des dépenses jusqu'à concurrence de 60 000 \$;

Considérant que toutes les autres MRC de l'Estrie se sont engagées dans des projets similaires sur le territoire ;

Considérant que l'attraction et la rétention de main d'œuvre sont des enjeux de premier plan dans la MRC de Memphrémagog ;

Considérant que l'enjeu de la régionalisation de l'immigration est important au Québec et également un défi dans la MRC de Memphrémagog ;

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE FRANCINE CARON-MARKWELL
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE VICKI-MAY HAMM
ET RÉSOLU**

101-19

De déposer un projet au programme *Mobilisation-diversité* du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) ;

De s'engager à hauteur de 30 000 \$, à même le surplus accumulé – développement économique, pendant une année afin de réaliser le projet accepté, le cas échéant.

ADOPTÉ

DOSSIERS CULTURELS

Rapport d'activités

La présidente du comité culturel, la conseillère Michèle Turcotte, présente le rapport d'activités. Suite à l'appel de projets lancé le 9 janvier dernier dans le cadre du Programme de soutien financier aux initiatives culturelles locales, la MRC a reçu 18 demandes de financement, pour une somme totale de 63 000\$. Une enveloppe de 30 000 \$ était disponible. Les membres du comité culturel se sont réunis le 27 février dernier pour faire l'analyse des demandes. Leurs recommandations sont présentées au point suivant.

La MRC a reçu un financement dans le cadre du programme Stratégie maritime du ministère de la Culture et des Communications. Le projet proposé, d'une valeur de 10 000 \$, s'inscrit dans la mise en valeur du patrimoine archéologique du territoire maritime, et vise à documenter les vestiges du barrage Francis situé en amont du barrage Memphrémagog.

Approbation des projets - Programme de soutien financier aux initiatives culturelles locales de la MRC

Considérant que le comité culturel a fait l'évaluation des demandes d'aide financière des dix-huit projets déposés dans le cadre du *Programme de soutien financier aux initiatives culturelles locales de la MRC de Memphrémagog 2019*;

Considérant que la MRC a les crédits nécessaires pour soutenir les projets qui ont été retenus en vertu du budget mis à sa disposition pour l'année 2019 et suite à l'entente de développement culturel 2018-2020 convenue entre la MRC de Memphrémagog et le ministère de la Culture et des Communications du Québec;

Considérant les recommandations du comité culturel en ce sens;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER RICHARD VIOLETTE APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE MICHÈLE TURCOTTE ET RÉSOLU

102-19

D'octroyer la somme de 30 000 \$ à même les prévisions budgétaires 2019 du comité culturel de la MRC de Memphrémagog, par le biais du *Programme de soutien financier aux initiatives culturelles locales de la MRC de Memphrémagog* et de répartir le financement comme suit :

Organisme demandeur	Nom du projet	Discipline	Montant octroyé
Correspondances d'Eastman	Décor éducatif pour le volet jeunesse des Correspondances d'Eastman	Arts visuels, littérature	5 000 \$
Maison Merry	Activités jeunesse	Patrimoine	5 000 \$
Sentier nature Tomifobia	Projet de « land art » Cyclable-recyclable	Arts visuels	5 000 \$
Municipalité de Saint-Étienne-de-Bolton	Gens de mémoire	Patrimoine	4 500 \$
FestivArt Caribéen	Volet arts visuels au Festv'Art Caribéen	Arts visuels	4 300 \$
Marysole Gagnière	Spectacle « Nous »	Arts de la scène	3 000 \$
Groupe bénévole municipal de Potton	Documentaire sur la grange ronde de Mansonville	Patrimoine	1 500 \$
Musée Copps Ferry	Généalogie de Georgeville: les liens familiaux	Patrimoine	1 000 \$
Municipalité d'Austin	L'enchantement des cordes à l'Abbaye, de la harpe à l'archet	Arts de la scène (musique)	700 \$
	Total :		30 000 \$

Que les conditions spécifiques de déboursement établies par le comité culturel soient précisées dans la lettre d'acceptation du projet transmise à chacun des demandeurs, le cas échéant;

De ne pas octroyer d'aide financière aux projets suivants, car ils ne répondaient pas aux exigences et/ou objectifs du programme :

- Atelier de verre des collines, déposé par l'organisme Atelier de verre des collines
- Cinéma tournant Ayer's Cliff, déposé par la municipalité d'Ayer's Cliff
- Comédie musicale Mama Mia, déposé par les Artistes de Borderline
- Enracinement régional et rayonnement national, déposé par l'Ensemble vocal Massawippi
- FESTIVAL Jeux de mots/Play on Words, déposé par le Festival littéraire de Potton
- Exposition permanente de l'histoire et du patrimoine d'Ogden, déposé par Heritage Ogden
- 10e anniversaire du Cercle de pierres, déposé par la Ville de Stanstead
- Présence autochtone lors de la Fête du Canada, déposé par le Studio Georgeville
- Programmation de l'Orford Bleu Club, déposé par Orford Bleu

D'autoriser le secrétaire-trésorier à signer les protocoles d'entente, le cas échéant.

ADOPTÉ

FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Rapport d'activités

Le secrétaire-trésorier rappelle que la MRC doit adopter des priorités annuelles d'intervention, tel que prévu à l'entente convenue avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

FDT 2019-2020 / Adoption

Priorités annuelles d'intervention

Considérant que la MRC de Memphrémagog a signé une entente relative au Fonds de développement des territoires avec le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire du Québec;

Considérant que cette entente prévoit, à la section 9, que la MRC doit établir et adopter annuellement ses priorités d'intervention;

Considérant que les membres du conseil ont reçu le document intitulé *Fonds de développement des territoires : Priorités annuelles d'intervention pour la période allant jusqu'au 31 mars 2020* et qu'ils s'en montrent satisfaits;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PATRICK LEBLOND APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARIE BOVIN ET RÉSOLU

103-19

Que la MRC de Memphrémagog adopte les priorités annuelles d'intervention telles que décrites dans le document intitulé : *Fonds de développement des territoires : Priorités annuelles d'intervention pour la période allant jusqu'au 31 mars 2020*;

Que copie de la présente résolution soit transmise au bureau régional du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

ADOPTÉ

Politique de soutien aux entreprises

Considérant que la MRC de Memphrémagog a signé une entente relative au Fonds de développement des territoires avec le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire du Québec;

Considérant que cette entente prévoit, à la section 10, que la MRC doit adopter annuellement une politique de soutien aux entreprises;

Considérant que les membres du conseil ont reçu le document intitulé : *Politique de soutien aux entreprises* qui couvre la période allant du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020 et qu'ils s'en montrent satisfaits;

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE VICKI-MAY HAMM
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER PHILIPPE DUTIL
ET RÉSOLU**

104-19

Que la MRC de Memphrémagog adopte sa *Politique de soutien aux entreprises* pour la période allant du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020 dans le cadre de l'entente relative au Fonds de développement des territoires;

Que copie de la présente résolution soit transmise au bureau régional du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

ADOPTÉ

Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie

Considérant que la MRC de Memphrémagog a signé une entente relative au Fonds de développement des territoires avec le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire du Québec;

Considérant que cette entente prévoit, à la section 12, que la MRC doit adopter annuellement une politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie;

Considérant que les membres du conseil ont reçu le document intitulé : *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie* pour la période allant du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020 et qu'ils s'en montrent satisfaits;

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER VINCENT GÉRIN
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE MICHÈLE TURCOTTE
ET RÉSOLU**

105-19

Que la MRC adopte sa *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie* pour la période allant du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020 dans le cadre de l'entente relative au Fonds de développement des territoires;

Que copie de la présente résolution soit transmise au bureau régional du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

ADOPTÉ

TRANSPORT COLLECTIF

Rapport d'activités

Le secrétaire-trésorier présente le rapport d'activités. La municipalité d'Orford désire discuter d'une mise en place du service Tarif TAXI1217 sur son territoire; une rencontre aura lieu incessamment à ce sujet. La chargée de projets était présente à l'école secondaire la Ruche cette semaine pour présenter le service de transport collectif aux étudiants qui fréquenteront le Cégep et l'Université de Sherbrooke l'année prochaine. L'entrée en service d'un troisième autobus permettra d'améliorer la desserte entre Stanstead, Ayer's Cliff et Magog.

Système de transport intelligent dans le cadre du projet de la région de l'Estrie

Considérant l'importance d'offrir un service adéquat en transport de personnes sur notre territoire;

Considérant l'absence de certains services sur notre territoire, et en fonction des besoins des personnes, des offres de transport doivent également permettre des déplacements à l'extérieur de notre territoire;

Considérant qu'un outil technologique est essentiel pour favoriser l'interconnexion des services de notre MRC avec les territoires et entreprises proposant des offres de transport de personnes;

Considérant qu'il est nécessaire de faire l'acquisition d'un outil technologique permettant l'intégration de plusieurs modes de transport collectif régionaux et la répartition des usagers à travers les différents services de transport collectif des territoires de la MRC;

Considérant que la MRC de Memphrémagog et les cinq (5) MRC partenaires (Haut-Saint-François, Coaticook, Brome-Missisquoi, Haute-Yamaska et des Sources) ne possèdent aucun outil permettant l'interconnexion;

Considérant qu'un nouveau logiciel permettrait d'effectuer les tâches suivantes : auto-répartition, optimisation des routes, modernisation des modes de paiement, gestion en ligne des réservations, géolocalisation des véhicules en temps réel, accès aux réseaux des autres services pour faciliter l'interconnexion, la gestion de la flotte de véhicules pour les organisations concernées, les rapports statistiques sur l'ensemble de l'activité de l'organisation;

Considérant que six (6) MRC de la région de l'Estrie sont favorables à une action conjointe, car il est nécessaire de travailler en collaboration en fusionnant les efforts de tous pour s'assurer d'un réel réseau de mobilité pour nos citoyens et citoyennes;

Considérant que la concertation et le partenariat sont essentiels pour consolider nos services et réduire des coûts causés par des doublages de trajets dans différents territoires de la MRC et qu'une démarche régionale est essentielle pour assurer le partage d'information et permettre l'interconnexion;

Considérant qu'une demande d'aide financière provenant de plusieurs organisations de transport de la même région administrative démontre l'importance accordée par les MRC à la mise en réseau et à l'interconnexion des offres;

Considérant que, dans le cadre de la démarche régionale pour le territoire de l'Estrie, le projet d'acquisition et sa justification a été déposé, ainsi que le calendrier de réalisation avec les résultats attendus et que le cadre financier spécifique à la MRC de Memphrémagog est joint en annexe;

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER MARTIN PRIMEAU
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER RICHARD VIOLETTE
ET RÉSOLU**

106-19

Que la MRC de Memphrémagog demande une subvention de 100 000 \$ au ministère des Transports du Québec dans le cadre du projet en titre et s'engage à allouer au projet une somme de 33 333 \$ provenant du budget dédié au service de transport de la MRC.

ADOPTÉ

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Rapport d'activités

Le secrétaire-trésorier présente le rapport d'activités. Il confirme que la MRC a reçu le versement du FQIS et que les avances de fonds consenties à L'équipe Ressources-Relais et au Centre d'écoinitiatives populaires CÉPOP, ont été remboursées. Le

conseil d'administration de la TDSM a officiellement accepté le mandat d'instance de concertation locale proposé par la MRC; l'organisme a déjà identifié et transmis les priorités locales à la responsable régionale. La Table des MRC de l'Estrie devrait prochainement entériner la répartition de l'enveloppe du FQIS au sein des 7 territoires de l'Estrie (Ville de Sherbrooke et 6 MRC). Un comité aviseur avait été formé pour coordonner la démarche au sein des territoires, puis des recommandations seront présentées à la TME.

AMÉNAGEMENT

RAPPORT D'ACTIVITÉS

L'aménagiste, M. Hughes Ménard, dépose le rapport d'activités du mois de février et en explique le contenu. Copie dudit rapport est annexée au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

La présidente du comité consultatif agricole, madame Francine Caron-Markwell, présente un bilan de la rencontre tenue en début d'après-midi. La MRC a reçu, dans le cadre du processus de révision du schéma d'aménagement et de développement, de nouvelles données du MAPAQ sur les producteurs agricoles et les types d'élevages. Ces données seront utilisées pour mettre à jour les données du PDZA. Les membres ont convenu de faire un envoi postal aux propriétaires de boisés afin de les inviter à participer à la journée d'information organisée par l'Agence forestière du sud du Québec, en mai prochain. La journée Vraiment Agro aura lieu le 22 août prochain; comme l'année dernière, des kiosques seront présents en après-midi et un souper sera organisé en soirée pour mettre en valeur les produits locaux.

RÈGLEMENT 19-18-1 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT

Présentation du règlement

L'aménagiste présente la portée du règlement :

- Agrandir le périmètre d'urbanisation de la Ville de Magog au dépend de l'affectation industrielle;
- Remplacer les cartes des zones inondables par celles actuellement en vigueur dans le Règlement de contrôle intérimaire (RCI) 14-18;
- Modifier les zones de protection des héronnières ainsi que les dispositions applicables;
- Autoriser les constructions sur pieux vissés sous certaines conditions.

Aucune dépense n'est associée à ce règlement.

Avis de motion

Avis est donné par la conseillère Francine Caron-Markwell qu'à une prochaine séance du conseil sera soumis pour étude et adoption un règlement de modification du schéma d'aménagement portant le numéro 19-18-1, tel que décrit ci-dessus.

Copie du règlement numéro 19-18-1 est jointe au présent avis de motion et une demande de dispense de lecture est faite en même temps que l'avis de motion.

RÈGLEMENT 19-18-2 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT

Présentation du règlement

L'aménagiste présente la portée du règlement, qui a pour objet de modifier les limites des périmètres d'urbanisation de Bolton-Est. Aucune dépense n'est associée à ce règlement.

Avis de motion

Avis est donné par la conseillère Nicole-Andrée Blouin qu'à une prochaine séance du conseil sera soumis pour étude et adoption un règlement de modification du schéma d'aménagement portant le numéro 19-18-2, tel que décrit ci-dessus.

Copie du règlement numéro 19-18-2 est jointe au présent avis de motion et une demande de dispense de lecture est faite en même temps que l'avis de motion.

RÈGLEMENT 19-18-3 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT

Présentation du règlement

L'aménagiste présente la portée du règlement, qui a pour objet de modifier les affectations du territoire pour agrandir l'affectation résidentielle/villégiature à même une partie de l'affectation rurale à deux endroits dans la municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley. Aucune dépense n'est associée à ce règlement.

Avis de motion

Avis est donné par le conseiller Denis Ferland qu'à une prochaine séance du conseil sera soumis pour étude et adoption un règlement de modification du schéma d'aménagement portant le numéro 19-18-3, tel que décrit ci-dessus.

Copie du règlement numéro 19-18-3 est jointe au présent avis de motion et une demande de dispense de lecture est faite en même temps que l'avis de motion.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

RAPPORT D'ACTIVITÉS

La présidente du comité consultatif en développement durable, la conseillère Lisette Maillé, présente le rapport d'activités. Les membres du comité se réuniront le 27 mars prochain. Les municipalités ont été invitées à transmettre leurs besoins en échantillonnage à la MRC en vue de la prochaine saison estivale. La MRC accueillera la Tournée régionale Nautisme Québec le 23 avril prochain. Ce sera une bonne opportunité pour discuter de la prévention des EEEA avec les membres corporatifs de l'Alliance de l'industrie nautique du Québec. Le volet provincial de la campagne Suivez la vague sera aussi présenté.

Près d'une soixantaine de personnes ont assisté au Gala des bons coups le 26 février dernier; 16 projets ont été présentés. Mme Maillé rappelle que la consultation publique sur le projet de PGMR révisé aura lieu le 22 mai prochain.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

SÉCURITÉ INCENDIE

Rapport d'activités

Le président du comité de sécurité incendie, le conseiller Martin Primeau, présente le rapport d'activités. Il explique que certains services incendie n'ont toujours pas transmis les données nécessaires à la préparation du rapport annuel. Conséquemment, l'adoption doit être reportée au mois d'avril. Il est toutefois nécessaire d'en aviser le ministère; une résolution à cet effet est proposée au point suivant.

Rapport annuel 2018

**Délai pour le dépôt du bilan 2018
de mise en œuvre du schéma de couverture de risques incendie**

Considérant qu'en vertu de l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*, « toute autorité locale ou régionale et toute régie intermunicipale chargée de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques doivent adopter par résolution et transmettre au ministre, dans les trois mois de la fin de leur année financière, soit le 31 mars prochain, un rapport d'activités pour l'exercice précédent et leurs projets pour la nouvelle année en matière de sécurité incendie »;

Considérant que la MRC doit assurer le suivi de la mise en œuvre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie dont, entre autres, les mesures de vérifications périodiques de l'atteinte des objectifs du schéma;

Considérant que, dans la perspective des préparatifs de ce suivi, la permanence a transmis, il y a plusieurs mois, toutes les informations utiles à la préparation du bilan et un questionnaire aux municipalités locales et aux services incendie;

Considérant que, malgré les efforts déployés par la MRC et les autorités locales, toutes les municipalités n'ont pas été en mesure de transmettre le questionnaire complété à la date limite;

Considérant que la prochaine assemblée du conseil n'aura lieu que le 17 avril prochain et que le conseil souhaite entériner le rapport avant qu'il ne soit transmis;

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE VICKI-MAY HAMM
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER MICHAEL PAGE
ET RÉSOLU**

107-19

Que le préambule fasse partie de la présente résolution;

D'informer la ministre de la Sécurité publique que la MRC de Memphrémagog entend lui transmettre le rapport annuel de mise en œuvre du schéma de couverture de risques incendie 2018, le 18 avril prochain.

ADOPTÉ

PROTECTION POLICIÈRE

Rapport d'activités

Le président du comité, monsieur Philippe Dutil, présente le rapport d'activités. Il aborde notamment le *Plan d'action régional et local 2019-2020* déposé au dernier comité de sécurité publique pour validation.

ADMINISTRATION

COMPTES À PAYER

Fonds général

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE NICOLE-ANDRÉE BLOUIN
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER LUC LAMONTAGNE
ET RÉSOLU**

108-19

Que le compte suivant soit payé, à savoir :

Groupe Ultima Inc.
(renouvellement assurances MMQ)

47 478,00

Total

47 478,00

ADOPTÉ

Évaluation :

109-19

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER DENIS FERLAND
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE LISETTE MAILLÉ
ET RÉSOLU**

Que le compte suivant soit payé, à savoir :

Jean-Pierre Cadrin & Ass.
(maintien d'inventaire, tenue à jour - mars 2019)

	56 757,35	
Total		56 757,35

ADOPTÉ

DIVERS

Le secrétaire-trésorier mentionne que les membres du conseil ont reçu des invitations pour participer aux événements suivants :

- Sommet Vision Attractivité : l'avenir commence maintenant!, organisé par Tourisme Cantons-de-l'Est le 9 avril prochain, à Sherbrooke
- Journée de l'environnement forestier, organisée par l'Agence forestière du sud du Québec le 4 mai prochain, à la station de ski du Mont-Orford.

CORRESPONDANCE

Demandes d'appui

Aucune

Résolutions

Municipalité d'Ogden :

Rés. 2019-02-034 : Résolution demandant la modification à la Loi sur les ingénieurs

Rés. 2019-02-041 : Opposition à la Loi sur l'enregistrement des armes à feu du Québec

Rés. 2019-02-042 : Appui au projet du Conseil local du patrimoine d'Ogden (soutien aux initiatives culturelles de la MRC)

Rés. 2019-02-043 : Appui au projet Sentier Nature Tomifobia (soutien aux initiatives culturelles de la MRC)

Municipalité de Kazabazua (rés. 2019-02-035) : Opposition à la Loi sur l'enregistrement des armes à feu du Québec)

Table de concertation des préfets de la Montérégie (rés. 610-02-2019) : Demande de modifications des règles encadrant les milieux humides et hydriques

MRC Antoine-Labelle (rés. 14843-01-19) : Appui à la MRC Vaudreuil-Soulanges – concernant le Plan d'action 2019-2023 du PMAD pour lutter contre les changements climatiques

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du conseil :

Aucune question n'est soulevée.

Le public :

M. Guy Gaudreault, de Magog, souhaite connaître les attentes du préfet concernant le budget provincial qui sera déposé demain. Le préfet explique que plusieurs éléments font l'objet d'attentes particulières, notamment en lien avec la négociation du prochain pacte fiscal. Le dossier d'internet haute vitesse devrait aussi être soutenu par le gouvernement, compte tenu des engagements pris en période électorale.

M. Gaudreau souhaite savoir quand les états financiers 2018 seront déposés. La responsable des finances, Mme Sylvie Camiré, explique que la vérification n'est pas encore terminée. Le dépôt est prévu pour le mois d'avril.

M. Marc Delisle souhaite connaître les montants des subventions demandées au MTQ pour le transport collectif et adapté, ainsi que les montants reçus. Les demandes sont basées sur des montants approuvés par le ministère; la MRC devrait donc recevoir les sommes demandées.

M. Delisle souhaite connaître le montage financier du projet de desserte des étudiants fréquentant le Centre de formation professionnelle de Magog. Il est convenu de lui faire parvenir les informations par courriel.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La conseillère *Michèle Turcotte* propose la levée de la session.

Secrétaire-trésorier

Préfet

Rapport d'activités du service d'aménagement

PÉRIODE 21 février au 20 mars 2019

Présence à certaines activités

- Forum sur les plans régionaux des milieux humides et hydriques (PRMHH).
 - Annonce de la subvention de 83 300\$ par MRC pour la réalisation des plans. Les MRC ont deux ans à la suite de la signature du protocole pour déposer leur plan.
 - Plusieurs ateliers avec des exemples de conservation, restauration et création de milieux humides.
 - Ateliers sur les données disponibles.
 - Ateliers sur la démarche de concertation et co-construction.
 - Un résumé du guide d'élaboration des PRMHH a été présenté aux inspecteurs en environnement de la MRC.
- Rencontre pour la mise en place d'un projet pilote de gestion de cas de déprédation par un prélèvement contrôlé.
 - Les animaux sauvages (principalement le cerf de Virginie et le dindon sauvage, mais également d'autres espèces) peuvent à l'occasion être considérés comme importuns s'ils causent des dommages matériels aux biens privés. C'est le cas notamment en agriculture où les producteurs rapportent ponctuellement des dommages sur certains types de cultures agricoles et sur la régénération forestière.
 - Une des causes souvent citées aux dommages causés par la faune est la densité de la population d'une espèce.
 - Le projet pilote consiste à cibler un secteur dans la MRC où des permis spéciaux de chasse seront émis.
 - Le projet est en partenariat avec le MFFP, l'UPA-Estrie et les MRC de l'Estrie.
- La consultation publique du projet de règlement 19-18 (qui sera scindé en trois règlements distincts) a eu lieu le 20 mars avant le conseil des maires.

Projet d'énoncé de vision stratégique du développement

- La MRC a reçu 15 mémoires ou commentaires suite aux consultations publiques.
- Le comité d'aménagement analysera ces documents et le compte-rendu des consultations, et proposera des modifications lors de sa rencontre d'avril, le cas échéant.
- L'adoption finale est toujours prévue au conseil d'avril.

Rencontre du comité d'aménagement

- Les points suivants ont été discutés :
 - Résumer les commentaires sur le projet d'énoncé de vision stratégique du développement : Les membres vont prendre connaissance du compte-rendu des consultations et des mémoires et commentaires reçus, et proposer une vision finale à la rencontre d'avril.
 - Statuer sur les différents pôles et les hiérarchiser : Un exercice d'élaboration des différents pôles (commerce, industrie, tourisme, nature, récréatif, etc.) à l'aide d'une carte de la MRC a été fait par les membres. Ce projet sera discuté lors des rencontres individuelles avec les municipalités locales.
 - Mandats : Les membres retiennent les mandats suivants pour lesquels des devis seront préparés par la permanence :
 - *Identification de cotes afin de déterminer la ligne des hautes eaux à partir d'une cote plutôt que de la méthode botanique*

- *Identification des cours d'eau à partir du relevé LIDAR*

- Informations diverses : Plan régional des milieux humides et hydriques et Orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) agricole.
- Début de la réflexion sur l'aménagement des différentes sorties d'autoroute de la MRC.

Rencontre du comité consultatif agricole

- Les points suivants ont été discutés :
 - Projet de vision stratégique de développement
 - Orientations gouvernementales en aménagement du territoire – Le territoire et les activités agricoles – Validation des éléments facultatifs
 - Plan de développement de la zone agricole (PDZA)
 - Bilan des actions 2018
 - Actions 2019

Révision du schéma d'aménagement

- Des devis pour les mandats externes sont en préparation.
- Six municipalités (en date du 13 mars) ont répondu au questionnaire préparatoire aux rencontres individuelles avec ces dernières.
- Une carte des différents pôles de la MRC sera présentée aux municipalités lors des rencontres.